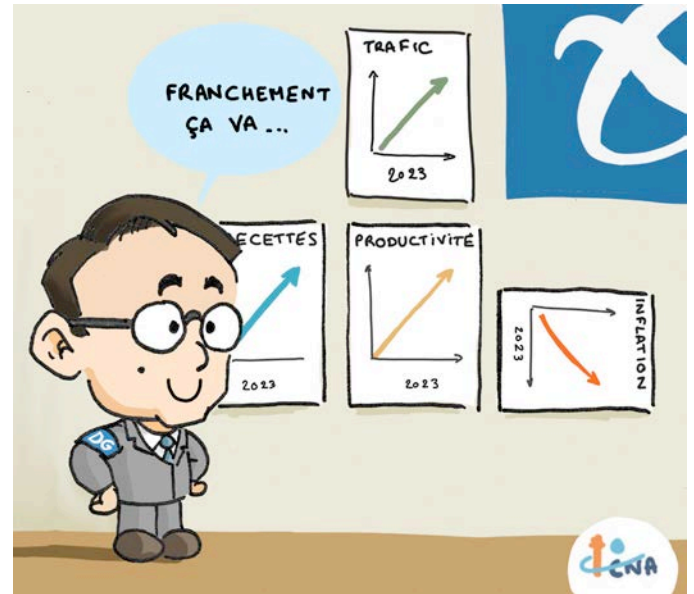


Le 7 mai 2023

# INFLATION : ALARME DE DÉCROCHAGE



L'année 2023 devait être celle d'une nouvelle négociation protocolaire. Les ICNA attendent des réponses en matière de dimensionnement des effectifs, conditions de travail, carrière, retraite, mais aussi de pouvoir d'achat. Alors que les discussions patinent, l'inflation poursuit sa hausse après plusieurs années déjà très défavorables aux agents. La DGAC n'y répond pas, et ce n'est pas faute de moyens.



## UNE ANNÉE RECORD

La remontée de trafic en ce printemps promet de belles recettes pour les mois à venir. Cela vient confirmer la tendance de 2022 sur laquelle le trafic réel a dépassé les prévisions, conduisant ainsi à 'rendre' 80M€ aux compagnies.

En 2023 les records de l'année 2019 pourraient bien être battus. Pour le groupe AF-KLM par exemple, les premiers mois de 2023 marquent une augmentation du nombre de passagers de +35%, et un chiffre d'affaire qui explose avec +42% à 6,33 milliards d'euros.

Malheureusement, si les chiffres de trafic atteignent des sommets, ceux de l'inflation aussi : +7% en avril à ajouter aux 6% de 2022 ; entre +15% et +20% sur les produits courants en un an.

Cette envolée des prix concerne tous les citoyens, les contrôleurs ne sont pas épargnés.

Pourtant, la sollicitation des ICNA s'annonce elle aussi maximale : les niveaux de responsabilité, de risque, de contrainte organisationnelle n'ont pas diminué, bien au contraire. Les attentes de performances sont énormes et les transformations techniques continuent de consommer de la ressource supplémentaire.

## LES RECETTES DE LA DGAC GONFLÉES... PAR CETTE MÊME INFLATION

Face à ces exigences, les personnels ne comprendraient pas que la DGAC continue d'ignorer une telle érosion du pouvoir d'achat, alors qu'un grand nombre d'acteurs de l'aérien ont su répondre à la problématique.

De plus, des mécanismes correcteurs permettent aux prestataires de réévaluer leurs taux pour récupérer une inflation non anticipée lors de leur prévision initiale de dépenses (voir notre communiqué du 20 juin 2022, «Inflation: la DGAC doit agir»).

Ainsi, le niveau de recettes déjà élevé de 2023 sera revu à la hausse pour compenser l'inflation subie, laissant à la DGAC une marge confortable pour préserver le pouvoir d'achat des agents sans impacter sa performance ni ses investissements.

## PRIME DE PERFORMANCE : DE LA POUDRE AUX YEUX

Si la DGAC pense avoir réglé le problème du pouvoir d'achat par une prime qui ne peut dépasser annuellement 1000€ brut, elle se trompe gravement. Cette compensation reste très insuffisante au regard du niveau d'inflation attendu.

**D'autant que de l'aveu même du DG, « le dispositif n'est plus fait pour être perçu à 100% ».**

En effet, les valeurs cibles pour une attribution de l'intégralité de la prime semblent inatteignables.

Par ailleurs, parmi les indicateurs choisis, figure un objectif de réduction des délais qui comptabilisera les retards générés par les mouvements de grève, rétribuant de fait un dialogue social...à l'avantage de l'administration.

Pour rappel, cette prime, issue du relevé de conciliation de septembre 2022, prévoyait que le montant perçu par les agents soit calibré sur des critères «ambitieux mais réalisables». L'aspect réalisable semble donc avoir été mis de côté depuis.


**En ce début de saison estivale où les enjeux de performance seront au plus haut, les ICNA attendent de la DGAC qu'elle leur témoigne sa volonté de traiter la problématique durable de l'inflation. Les 3.5% proposés en septembre sont trop éloignés des réalités et doivent être fortement réévalués.**

**Les propositions que porte l'UNSA ICNA doivent être entendues : accès pour tous au HEB, mécanisme d'indexation des primes, meilleur calcul des pensions. La DGAC dispose des moyens de répondre à cette demande, elle doit maintenant les mettre en œuvre.**

## RETROUVEZ LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR L'UNSA-ICNA DANS LA RÉOLUTION GÉNÉRALE DE SON DERNIER CONGRÈS.




Et toute l'actualité de la profession sur

 [www.icna.fr](http://www.icna.fr)

## L'UNSA-ICNA VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN


La Cellule Écoute de l'UNSA-ICNA:

Des experts UNSA autour de nos représentants en CAP ICNA à vos côtés pour vous informer, vous conseiller, et faire valoir vos droits.

 [icna.help](http://icna.help)



## SOUTENEZ LES POSITIONS DE L'UNSA-ICNA: REJOIGNEZ-NOUS, ADHÉREZ!

 [www.icna.fr/adherer](http://www.icna.fr/adherer)

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : [www.icna.fr](http://www.icna.fr) | Nous contacter : [unsa@icna.fr](mailto:unsa@icna.fr)